



DESTINATAIRES : Tous les médecins du CISSS de Chaudière-Appalaches

DATE : Le 7 avril 2020

OBJET : COVID-19 et risque de pénurie en produits sanguins

Dans le contexte pandémique actuel, nous avons reçu ces derniers jours une lettre de la part du Comité consultatif national de médecine transfusionnelle (CCNMT) concernant les lignes directrices reconnues et les stratégies visant à diminuer les effets anticipés sur l'approvisionnement en produits sanguins.

Comme l'état du système du sang, quoi que présentement satisfaisant, est fragilisé, le CCNMT demande d'assurer une utilisation judicieuse des produits sanguins, ceci afin de limiter les impacts sur l'inventaire et donc sur la disponibilité des produits.

C'est donc en concertation avec le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), Héma-Québec et l'Association des médecins hématologues et oncologues du Québec (AMHOQ) que le CCNMT demande d'appliquer les lignes directrices suivantes :

Transfuser la majorité des patients selon les lignes directrices reconnues, c'est-à-dire selon les principes suivants, en adoptant des pratiques restrictives :

A. Pour les culots globulaires, en l'absence de saignement :

- Transfusion d'un culot à la fois avec réévaluation du niveau d'hémoglobine postculot avant la transfusion de culots subséquents;
- Seuils transfusionnels restrictifs pour la majorité des patients **en milieu hospitalier** : Hb < 70g/L (ou 80 g/L en présence d'une maladie coronarienne active);
- Seuils transfusionnels pour la **clientèle ambulatoire**, en considérant les symptômes directement liés à l'anémie : < 80 g/L;

B. Pour les transfusions de plaquettes :

- Prophylactiques : plaquettes < $10 \times 10^9/L$;
- Interventions invasives à faible risque de saignement : plaquettes < $20 \times 10^9/L$ (endoscopie sans biopsie, paracentèse, thoracentèse, biopsie de la moelle osseuse, installation d'une voie centrale etc.);
- Interventions à risque majeur de saignement ou saignement majeur : plaquettes < $50 \times 10^9/L$ (ponction lombaire, biopsie d'organe solide, endoscopie avec biopsie et la majorité des chirurgies etc.);
- Interventions ou saignement au niveau du système nerveux central : plaquettes < $100 \times 10^9/L$.

...2

Veillez noter qu'à la suite de cette directive, la directrice de la Banque de sang se verra prévenue de toute demande de culots globulaires qui seront hors de ces lignes directrices et pourra décider, selon les informations fournies, d'autoriser ou non la distribution du produit demandé. Dans le même ordre d'idée, il est important d'inscrire précisément et adéquatement l'indication de transfusion sur la requête de la Banque de sang. Effectivement, c'est à partir de ces informations, qui seront transmises à D^{re} Danièle Marceau par l'entremise du technologiste, que sera prise la décision. Si des informations nécessaires sont manquantes, elle devra communiquer avec le médecin prescripteur et cela retardera le processus.

Les demandes de transfusion de plaquettes ne seront pas triées de la sorte pour l'instant, mais seront toutes analysées. Ainsi, il demeure possible, selon les réserves de plaquettes d'Héma-Québec, que la situation évolue. Il en va de même pour les produits stables, telles les immunoglobulines, puisque le Québec n'est pas autosuffisant, la majorité des produits provenant des États-Unis ou de l'Europe.

Sachez que le [Plan régional des mesures d'urgence du système du sang](#) (PRMUSS) est déjà enclenché et que, selon l'évolution de la pandémie et des inventaires en produits sanguins, nous ajusterons les paramètres et le niveau de restriction.

Vous trouverez joint à cette lettre le document fourni par la Société canadienne de médecine transfusionnelle (SCMT) pour aider à la prise de décision pour l'administration de produits sanguins.

En vous remerciant de votre collaboration, nous vous prions d'agréer nos plus cordiales salutations.



Danièle Marceau, MD
Hématologue, Directrice de la banque de sang
Présidente du Comité régionale de médecine transfusionnelle et coordinatrice régionale des mesures d'urgence du système du santé



Vanessa Dupuis-Picard et Mélanie Richard
Chargées de sécurité transfusionnelle

Contenu et diffusion approuvés par : Marco Bélanger, directeur général adjoint